



coalitie tegen de honger
coalition contre la faim

POSITION PAPER - JUIN 2019

Systemes alimentaires durables au Sud

Obstacles et pistes pour relever le défi

RÉSUMÉ EXÉCUTIF





Systèmes alimentaires durables au Sud

Obstacles et pistes pour relever le défi

Quelle promotion et soutien des processus de transition vers des systèmes alimentaires durables dans les pays en développement ?

Résumé exécutif

Comment dresser les contours d'un système alimentaire respectueux de l'humain et de son environnement? Ce rapport explore les différentes manières de soutenir et d'accompagner l'émergence de systèmes alimentaires durables dans les pays du Sud, ainsi que les différents leviers nécessaires pour dépasser les obstacles rencontrés.

QU'EST-CE QU'UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE?

Un système alimentaire durable garantit le droit à l'alimentation et respecte les principes de la souveraineté alimentaire. Il permet à tous et à toutes, partout dans le monde, de disposer d'une alimentation saine et suffisante à un prix accessible, sans compromettre les bases économiques, sociales et environnementales nécessaires à la souveraineté alimentaire des générations futures.

Un tel système prend en compte les dimensions économiques, sociales et environnementales des systèmes alimentaires, mais également les dimensions culturelles et nutritionnelles. L'approche holistique de l'agroécologie semble la mieux à même de prendre en compte toutes ces dimensions et est particulièrement bien adaptée aux réalités de l'agriculture familiale dans les pays du Sud. Si de nombreuses études et capitalisations attestent de la performance de ces systèmes, ceux-ci doivent être évalués selon leurs divers impacts et pas uniquement selon la notion de rendements agricoles.

Comme le développe ce rapport, un système alimentaire durable se caractérise par un mode de production durable, par des circuits de transformation et de commercialisation plus justes, par des modes de consommation sains et

responsables, et par un cadre légal ainsi que des politiques publiques favorables. Il implique également, de manière transversale, une évolution dans les orientations de la recherche scientifique agricole ainsi qu'une prise en compte des rapports de genre.

MODE DE PRODUCTION DURABLE

Contrairement au paquet technologique de la révolution verte, il s'agit de promouvoir un ensemble de principes à adapter et à co-construire selon les contextes socio-culturels et environnementaux propres à chaque situation. Ces modes de production doivent donc être construits par, pour et avec les paysans et paysannes, dont les compétences et connaissances sont valorisées, mises en avant et croisées avec les savoirs scientifiques, dans le cadre d'un échange constant entre savoirs paysans et savoirs scientifiques.

La période de transition vers un système agroécologique diversifié n'est pas toujours aisée, un soutien public est nécessaire pour aider les agriculteurs dans cette période difficile. Comme les pratiques promues sont souvent intenses en main d'œuvre et en connaissance, une



attention particulière à la réduction de la pénibilité du travail doit être de mise. Une synergie entre les pratiques qui réduisent cette pénibilité et le développement d'une mécanisation spécifique doit être encouragée. Il faut de plus noter que sans accès sécurisé et équitable à la terre, il y a moins d'avantages à l'adoption de telles pratiques, il y a donc un travail à réaliser pour améliorer l'accès à la terre, notamment pour les femmes. Par ailleurs, les producteurs sont confrontés à un environnement et à des conseillers qui promeuvent des pratiques très éloignées de modes de production durables, un renforcement et une transformation du conseil technique agricole sont indispensables. Enfin, le modèle occidental issu du paradigme de la modernité restant le modèle dominant et influent, une sensibilisation des populations aux différents impacts positifs des pratiques agroécologiques (nutrition, finance, santé, autonomie, résilience) est primordiale.

TRANSFORMATION, COMMERCIALISATION, CONSOMMATION

Les systèmes alimentaires durables impliquent le développement de circuits de commercialisation donnant la priorité aux marchés locaux, à l'autoconsommation, à la qualité nutritionnelle, et aux revenus des productrices et producteurs. Une attention particulière doit être portée à la question des revenus : si ces derniers ne sont pas améliorés dans les systèmes promus, l'adoption de ces systèmes par les producteurs et productrices restera marginale.

Pour ce faire, il s'agit de développer des circuits de transformation et de commercialisation qui sont orientés vers les marchés locaux et régionaux, qui renforcent les liens villes-campagnes, et où la valeur ajoutée est équitablement répartie. Le renforcement de l'associativité des producteurs ainsi que l'investissement dans les infrastructures publiques du monde rural, permettant de désenclaver les campagnes, sont des pistes à privilégier. Une autre voie est celle du soutien aux systèmes participatifs de garantie, qui permettent une certification des produits adaptée à la réalité économique des petits producteurs familiaux des pays du Sud. Il s'agit aussi d'appuyer les organisations qui construisent au Sud une consommation durable et responsable, qui valorisent les productions des agriculteurs locaux. Enfin, il est fondamental que les services rendus par les systèmes de production à la société soient rémunérés par cette même société, comme nous allons le développer ci-après.

CONDITIONS POLITIQUES ET SOCIALES

C'est un point fondamental et central de notre analyse : un environnement politique favorable est indispensable pour la promotion et l'émergence de systèmes alimentaires durables. En effet, les impacts négatifs des systèmes alimentaires actuels touchent l'ensemble de la société, et les impacts positifs de systèmes alimentaires durables bénéficieraient à l'ensemble de celle-ci : il est donc fondamental que l'ensemble de la société participe à l'effort de changement, le poids de la transition ne doit pas reposer uniquement sur les épaules des agricultrices et agriculteurs. Les outils financiers collectifs doivent aider à orienter le modèle agricole en soutenant les pratiques vertueuses et en décourageant les pratiques aux externalités négatives, ce qui permettrait de réduire la concurrence déloyale entre des produits aux modes de production différents.

Ce cadre favorable manque, aussi dans les pays du Sud, où le secteur public s'est largement désinvesti du secteur agricole depuis les années 80. Lorsque des interventions publiques existent, elles vont souvent à l'encontre des pratiques agroécologiques, puisqu'elles subventionnent des engrais chimiques, ou fournissent de l'appui-conseil qui vulgarise le paquet technologique de la révolution verte. Une série de mesures politiques concrètes peuvent être énumérées pour favoriser les systèmes alimentaires durables. Comme déjà mentionné, le renforcement et la sécurisation de l'accès à la terre et aux autres moyens de production pour toutes et tous est une condition politique essentielle.

Ensuite, l'alimentation étant un droit avant d'être une marchandise, les Etats doivent pouvoir protéger leur agriculture des importations à bas prix : les prix ne peuvent pas être définis par des marchés internationaux qui ne prennent en compte ni les externalités des systèmes de production, ni la diversité des réalités agro-environnementales, il est donc indispensable que les pouvoirs publics du Sud et du Nord garantissent la souveraineté alimentaire.

Il est également essentiel que les financements publics soient orientés vers les pratiques durables et vers le soutien à la période de transition.

Les mesures politiques doivent enfin soutenir des moyens de productions agroécologiques, tels que les semences paysannes ou la petite mécanisation, ainsi que la construction de circuits locaux de commercialisation. Pour contribuer à ce cadre favorable, le soutien à l'émergence et au développement des mouvements sociaux et paysans des pays du Sud est à renforcer, les



ONG doivent quant à elles développer une vision plus politique du développement agricole.

La coopération belge au développement a clairement un rôle à jouer pour participer à toutes ces mesures et soutiens politiques. A cette fin, il serait souhaitable que celle-ci intègre, dans sa stratégie liée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, les présentes réflexions et recommandations liées aux systèmes alimentaires durables.

DIMENSIONS TRANSVERSALES

Deux dimensions importantes traversent le soutien et la promotion de systèmes alimentaires durables : la nécessité de réorienter et d'encourager la recherche scientifique ainsi que la nécessaire prise en compte des rapports de genre.

Faire évoluer la recherche

Il y a une véritable opportunité à s'associer à la recherche, pour faire avancer les connaissances et démontrer, ensemble – universités, société civile du Sud et du Nord –, de manière objective, ce que l'agroécologie apporte aux systèmes alimentaires. Si le système alimentaire et le modèle agronomique actuels font de plus en plus débat, il existe des freins au développement de l'agroécologie comme champ de recherche. Tout d'abord, la pensée scientifique est compartimentée alors que l'agroécologie nécessite une pensée systémique, et un échange constant entre savoirs paysans et savoirs scientifiques. De plus, les partenariats publics-privés dans la recherche éloignent celle-ci de l'agroécologie : une recherche publique et indépendante est nécessaire au développement de ce champ de recherche. Il est donc nécessaire de transformer la recherche et de rééquilibrer les financements de celle-ci, pour qu'une plus grande part soit attribuée à l'agroécologie.

Prendre en compte les rapports de genre

Le travail des femmes est souvent peu reconnu et peu valorisé, ces dernières sont souvent dans des situations précaires et inégalitaires. Les femmes sont pourtant les actrices-clés des pratiques agroécologiques et les détentrices des savoirs traditionnels. Elles doivent donc être au cœur des stratégies visant à promouvoir et soutenir les systèmes alimentaires durables. Cependant, les pratiques agroécologiques n'entraînent pas automatiquement une

équité dans les rapports de genre. La vigilance est de mise pour que l'agroécologie participe effectivement à l'empowerment des femmes et améliore leurs conditions d'existence propre et leur qualité de vie.

Conclusion

Les défis sociaux et les limites environnementales de notre planète obligent à repenser et à reconstruire nos systèmes alimentaires, le statu quo n'est dorénavant plus une option envisageable et nos systèmes alimentaires doivent être radicalement transformés pour devenir réellement durables, pour garantir le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire. L'approche agroécologique, plaçant les paysannes et paysans au centre de la transition, est porteuse d'espoir et nous montre que des alternatives existent. Ce rapport ne nie pas les difficultés liées à l'émergence de systèmes alimentaires durables, mais montre qu'il existe de nombreux leviers qui permettent de les dépasser.

Le passage à l'échelle des pratiques agroécologiques, et l'émergence de nouveaux systèmes alimentaires, nécessiteront inévitablement la mise en place d'un environnement institutionnel et de politiques favorables, au Nord comme au Sud. Différentes mesures politiques concrètes sont identifiées, ainsi que des moyens pour favoriser ces mesures. Les politiques belges et européennes doivent prendre la mesure de cet enjeu, favoriser dans leurs politiques de coopération au développement l'émergence de systèmes alimentaires durables, et renforcer la cohérence de leurs politiques en faveur des Objectifs du Développement Durable, particulièrement dans leurs politiques agricoles et commerciales.

En particulier, les ONG belges invitent la coopération belge à devenir leader dans la promotion de l'agroécologie comme moyen de soutenir l'émergence de systèmes alimentaires durables. Avec ses universités d'agronomie reconnues internationalement, des experts de première ligne, précurseurs de cette réflexion au niveau international, et la grande expérience de nombreuses ONG belges dans l'accompagnement de projets agroécologiques, la Belgique dispose en effet de nombreux atouts pour aller dans cette direction.



© Îles de Paix

CONTACTS

Note rédigée au nom de la Coalition contre la faim par :

- **François Grenade (Iles de Paix)**

Commentaires et relecture :

- **Julie Berthelier (ULB Coopération)**
- **Stéphane Desgain (CNCD-11.11.11)**
- **Patricia Toelen (DBA)**
- **Pierre Collière (Eclodio)**
- **Katelijne Suetens (Broederlijk Delen)**
- **Olivier Genard (Iles de Paix)**
- **Marie-Pierre Smets (Oxfam Solidarité)**
- **Carmelina Carracillo (Entraide et Fraternité)**



coalitie **tegen de honger**
coalition **contre la faim**

WWW.COALITIONCONTRELAFAIM.BE